



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 18 décembre 2024 DELIBERATION

Rapporteuse : Anne BARBET

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick NAVARRO

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- M. Jean-Paul PORTESSÉNY donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

25 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS RÉSERVÉS AUX EMPLOIS SAISONNIERS

Il est proposé au Conseil municipal de créer 4 emplois temporaires indispensables au bon fonctionnement des animations pendant la période hivernale en application des dispositions de l'article **L.332-23 2°** du Code général de la fonction publique qui permet le recrutement d'agent contractuel pour faire face à un **accroissement saisonnier d'activité** pour une durée maximale cumulée de 6 mois par période de 12 mois.

Ces emplois appartiennent à la catégorie hiérarchique C et sont rémunérés sur la base du Smic horaire (Brut : 11.88 € de l'heure, taux au 01/11/2024) ainsi que 10% de congés payés.

➤ **DIRECTION GENERALE DES SERVICES :**

Service Culture et patrimoine :

- Créations de 4 emplois d'hôtes.ses d'accueil « Piste de roller » à temps complet **du 20 décembre 2024 au 4 janvier 2025, soit 4 recrutements.**

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **ADOpte** le rapport présenté,
- **VOTE** les crédits nécessaires aux postes proposés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 18 décembre 2024.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 25/12/2024

Bernard UTHURRY